

CIARA INÈS & DENNIS
ONT PROMIS DE CHANGER
DE NOM ET DE REVENIR



SOMMAIRE

OPINIONS

P4

JEAN ZUCCARELLI **MATCH RETOUR**

P5

ASSEMBLÉE **SESSION DES 13 ET 14 FÉVRIER**

P8

ANNONCES LÉGALES

P10

EN BREF ET EN CHIFFRES

P21

LIVRES **HENRI LÆVENBRUCK**

P22

POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

P24

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

P26

Evviva u merri!

Da quì à un mesi, l'affari sarà compiu! Si tratta, di sicuru, di l'alizzioni municipali, organizzati quist'annu u 15 è u 22 di marzu. Un mumentu di demucrazia è di vicinanza soca abbastanza privileghjatu pà l'eletturatu. O podassi appena menu st'ultimi tempi, par via di un cuntestu generali di sfiducia di pettu à i puliticanti naziunali, ma dinò lucali. A crisa socialia chì scuzzula u paesi à più pudè è l'affaracci chì toccani l'eletti, certi volti à u nivellu u più altu di u Statu, cuntribuiscini à fà crescia un sintimu negativu ver di a raprisintazioni pulitica. Un custatu chì, di più cà u votu cuntistatariu, pudaria metta torna in pusizioni di vittoria una categoria bella precisa: quilla di i parsoni chì ùn andarani micca à votà. Dumandemi, di sicuru, chì ssa visioni sighi una bucia, è chì i scritti nant'à i listi elettorali ci desini tortu! Soprattuttu chì, s'ellu si parla solu di a Corsica, l'alizzioni di un merri hè sempre un mumentu particolari. Si vota pà una donna o un omu, micca pà un culori o un partitu. I militanti è simpatizanti battini, à fiancu à i candidati, a campagna, cù una passioni senza para, pà ssi paesi è cità. È puru s'è i reti socialia pighjani di più in più impurtanza, i distribuzioni d'affissi è fuglietti da porta à porta risistini sempre. Si poni ancu ritruvà famighji chì si strappani, cù membri scritti nant'à listi sfarenti, da chì fà scimiscia l'uni o l'altri. Ma, si parla soprattuttu, quì com'è in altrò, di prublemi chì toccani u citadinu à u nivellu u più vicinu, com'è a circulazioni, i parkings, a pulizia, a vitalità di i so lochi... A casa cumuna, hè a prima tappa di decisioni pà tuttu u cuttidianu. Invece di lagnassi d'un sistema chì saria una trappula senza isciuta, pocu impremini i rispunsevuli chì si suvitani grazia à un boycott, a sola manera di stantà un «megliu stà» hè bè di sprimasi, mittendu un picculu inviluppu inde un'urna, o tandu d'ingaghjassi da par sè in pulitica, pà pruvà di cambià l'affari da l'internu. Parchì, malgradu tutti i teurii chì poni asista, hè solu a pulitica chì parmetti di fà mova i cosi... ■ **Santu CASANOVA**



ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

Directeur de la publication – Rédacteur en chef : Paul Aurelli (06 86 69 70 99)
journal@icn-presse.corsica

BUREAU D'AJACCIO & RÉDACTION

• Chef d'édition Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr
• 1^{er} secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris • eric.patris-sra@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA 1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétaire Bernadette Benazzi Tél. 04 95 32 04 40
• Annonces légales Albert Tapiero Tél. 04 95 32 89 92
• 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95
Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés : PA, AG, JFA, GA, PLO.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

CPPAP 1020 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR • Alliance de la presse d'information générale
Fondateur Louis Rioni



ÉDITO

L'éthique mieux que le fric

Il n'y aura plus de matches de football professionnel en France le 5 mai. Près de vingt-huit ans après le drame de Furiani, la promesse faite à l'époque par le président François Mitterrand est tenue. Ainsi en a décidé le 13 février l'Assemblée nationale, votant à la quasi-unanimité, une fois n'est pas coutume, une proposition de loi émanant du député de Haute-Corse Michel Castellani, cosignée par ses deux collègues nationalistes Jean-Félix Acquaviva et Paul-André Colombani, et la presque totalité du Groupe «Libertés et territoires» qui regroupe des élus radicaux, centristes, écologistes et deux de gauche comme Charles de Courson, Olivier Falorni, Bertrand Pancher, Philippe Vigier et François-Michel Lambert.

Ce 5 mai 1992, Bastia devait affronter l'Olympique de Marseille en demi-finale de la Coupe de France de football. Mais le match n'aura pas lieu. A 20 h 23 la tribune Nord construite pour doubler la capacité du stade Armand-Cesari de Furiani grince, menace puis s'effondre partiellement. Commence une nuit d'horreur que personne n'a oubliée : 19 morts, 2357 blessés. Pour les députés, il ne s'agit pas seulement d'émotion, il ne s'agit pas d'un gadget. «*Quelle est la part du sport, de l'éthique, de l'humain et quelle est la part des intérêts purement économiques ? Que pèse la mémoire des événements passés face aux intérêts immédiats ?*» a interrogé Michel Castellani.

À la tribune de l'Assemblée, plus d'un orateur l'a répété, avec la bénédiction de la ministre des Sports, Roxana Maracineanu : le drame de Furiani n'a pas été la faute à «pas de chance», la faute à un affrontement entre supporters comme au Heysel quelques années auparavant. Ni la faute du vent. Mais la faute aux dérives du profit et de l'argent qui, parfois, gangrènent le sport : «*Ce drame, a martelé le député François-Michel Lambert, est né du non-respect des règles élémentaires de sécurité [...] Il est dû à l'effondrement d'une tribune temporaire construite en toute hâte et dans un seul but : faire plus de profit, plus de fric ?! Ne plus organiser de matches de football professionnel le 5 mai, c'est donc aussi s'interroger sur la place de l'argent dans le football, dans le sport et dans tous les événements culturels.*»

On ne jouera plus de matches de football professionnel le 5 mai. La douleur des proches des victimes et de la Corse entière demeurera. Mais la reconnaissance de la Nation, ainsi exprimée, mettra un peu de baume sur les blessures. ■

Paul AURELLI, Directeur de la publication-Rédacteur en Chef

IL FALLAIT LE DIRE

«*On veut bien compatir au malheur de Griveaux, mais aucun compte Twitter ni aucun site n'était anonyme dans cette affaire. Ceux qui espèrent s'en servir pour restreindre et/ou censurer (encore !) la liberté sur le net nous trouveront en travers de leur route.*» a tweeté Marine Le Pen

le 18 février, réagissant aux nombreux appels à mettre fin à l'anonymat sur les réseaux sociaux après la diffusion, par des personnes clairement identifiables, d'une vidéo montrant l'ex-candidat à la mairie de Paris montrant jusqu'à quel point il pouvait pratiquer l'estime de soi. On ne peut qu'en convenir avec elle, la question de l'anonymat ne se pose pas dans la petite affaire de M. Griveaux. Mais peut-on vraiment se réjouir de voir le RN se poser en barrage contre le barrage LREM ? Il est vrai cela dit que l'abîme appelle l'abîme. ■ PMP

EN LIBERTÉ VOX MACRONI

Vox populi, vox Dei. Mais vox Macroni porte encore plus loin... Ses fidèles, mouches du coach, vibrions sédentaires, moules de bouchot et fessus chroniques apathiques-acétiques plus qu'ascétiques, un instant désesparés à la croisée des chemins, ovipares interloqués à la découverte d'une lame de rasoir, se sont retrouvés du jour au lendemain. Tous, déterminés à ne pas lambiner, ils se sont croisés, puisque Dieu le voulait.

Miracle de la foi retrouvée, ce qui le 3 février était impossible à concevoir – sauf à porter un coup fatal à l'économie du pays – devint, en une semaine, parfaitement réalisable. Tant il est vrai qu'impossible n'est pas français. Mieux même : dans leur désir de revoir leur position, d'user d'une lessive anti-redéposition apte à laver plus blanc que blanc, ils ajoutèrent une grande louche d'humanité tirée de derrière les fagots d'un sottu scala du Palais Bourbon pour passer de 5 jours à 3 semaines de «*congé parental pour deuil d'un enfant*». Trop, dites-vous ? Ah fallait pas les asticoter ! Non mais ! Et ils sont où et ils sont où (air connu) maintenant les sans-cœur invétérés, plus prompts à donner des leçons qu'à en recevoir ? Hein ?... Hein ?...

Voir ces femmes et ces hommes s'auto-congratuler, s'applaudir mutuellement dans une enceinte où l'on jouait presque à guichets fermés pour une simple rencontre de championnat de la bienfaisance fut un grand moment de télévision. Dans les travées, où la félicité était à son comble, on a même, un instant, frôlé la olla. Et si une vibrante *Marseillaise* ne fut pas entonnée, larmes aux cils, mains sur le cœur et portefeuilles à droite n'en étaient pas moins présents.

Plus tard, en coulisses, des représentants de LREM expliquèrent qu'ils avaient eu à cœur de prouver qu'ils n'étaient pas des moutons de Panurge. Attitude reprochée à leurs petits camarades qui, la semaine précédente, avaient incliné le pouce vers le bas avec une belle discipline ovine. Eux, après mûre réflexion, conscients de leurs responsabilités d'élus, avaient levé le bras comme d'autres lèvent la jambe en cadence. À ceci près : ils semblent ignorer que le panache ne consiste pas à s'emplumer le croupion, plumes d'autruche ou plumes de paon, pour gigoter comme boys et Bluebell Girls de sous-préfectures sur les tréteaux du théâtre de verdure (écologie oblige) d'un club de vacances. En toute impartialité, qu'il nous soit aussi permis de rendre ici hommage à la porte-parole du groupe majoritaire Mme Mauborgne, députée du Var. Sereine de son prénom et angélique dans ses mots et attitude, elle fut, lors de la séance du 3 février, auteure de cette formule du meilleur goût et empreinte de sagesse, qui marquera l'histoire de la V^e République : «*Quand on s'achète de la générosité à bon prix sur le dos des entreprises, c'est quand même un peu facile...*»

Tout nous porte à croire qu'elle pourrait, pour peu qu'elle le veuille, être demain l'égal de Tacite. Il lui suffirait pour cela de se taire. ■ Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI

JEAN ZUCCARELLI

MATCH RETOUR

Jean Zuccarelli, candidat malheureux au second tour des élections municipales bastiaises en 2014, mène la liste A Scelta di Bastia pour ces municipales. Une élection dans laquelle sa famille politique, la gauche, part en ordre dispersé.

Une ITW de Christophe GIUDICELLI



Cette candidature en 2020 est-elle évidente pour vous ?

C'est un choix qu'on pourrait qualifier de naturel après six ans de bons et loyaux services dans l'opposition. Nos deux groupes, radical et communiste, ont défendu avec vigueur les Bastiais. Six ans d'opposition qui font suite à des années où nous étions en responsabilité, porteurs d'une vision et d'un projet pour Bastia, qui, dans les conditions que chacun sait, n'ont pas pu totalement se mettre en œuvre. Nous avons encore beaucoup de choses à apporter dans le débat, surtout à l'issue de cette mandature qui a accumulé les retards. Il faut donner un nouveau souffle à Bastia et nous sommes les mieux placés pour le faire. Nous sommes ceux qui n'ont jamais trompé, menti, et qui, finalement, ont eu raison au regard des projets que la mandature s'est réapproprié. C'est que finalement notre vision était la bonne.

En 2014, pour caricaturer, c'était « Tout sauf Zuccarelli », six ans plus tard comment vit-on cette élection ?

On la vit, non pas un peu de l'autre côté mais différemment. Nous étions la majorité sortante, avec une dissidence importante; toutes les critiques se tournaient vers nous. Aujourd'hui, c'est l'équipe sortante qui essuie le feu de nombreuses critiques. J'ai la faiblesse de penser qu'elle le mérite un peu plus que nous ne les méritions en 2014. Notre intention n'est pas de refaire 2014 en sens inverse mais de construire une alternative solide autour d'un projet et de valeurs qui puissent rassembler le plus largement.

Votre famille politique, la gauche, part désunie. Pourquoi ?

Nous pensions partager, avec le groupe MCD et les éléments qui se réclament de l'ex-PRG, un souci d'unité dès le premier tour. C'est l'option que nous avons défendu avec le groupe communiste. En réalité, je crois qu'il en était rien, qu'il y avait beaucoup d'arrière-pensées et de volonté de partir dans un format de primaire, à tort ou raison, considérant que ce serait plus porteur pour ratisser large et permettait aux uns et aux autres de garder les mains libres pour des options n'allant pas dans le sens d'une union, même au second tour. Nous en avons pris acte.

En tête au premier tour en 2014, où escomptez-vous vous situer, cette fois ?

Je l'espère, en tête des listes d'opposition. C'est le rôle qui nous incombe et nous revient au regard de l'histoire et de nos mérites respectifs. Bien entendu, nous sommes réalistes. À partir du moment où nous avons quatre listes qui se définissent d'opposition, les résultats seront par définition répartis. Nous appelons clairement les Bastiais à faire le choix d'un vote utile.

Pensez-vous avoir perdu une partie de votre réserve de voix en six ans ?

Je pense qu'on ne nous crédite pas du même score, 5600 voix au premier tour de 2014. Il y a eu quand même une défaite, une division. On ne peut pas dire que nous sommes exactement dans le même périmètre. Nous pensons qu'à contrario, des éléments qui ont pu nous quitter, ont tenté l'expérience « Simeoni » peuvent maintenant revenir vers nous.

Quel est pour vous le bilan de la majorité sortante ?

La ville a reculé dans à peu près dans tous les domaines. L'asphyxie de la ville a pratiquement été organisée par l'absence de places de parking supplémentaires et la politique répressive (PV de stationnement) qui a découragé les visiteurs avec la spirale que cela peut entraîner au plan économique. Une régression dans le domaine social, avec la politique d'aide aux personnes les plus démunies qui a été totalement indigne à certains égards. La volonté de bannir de la ville la construction de logements sociaux, assumée par cette majorité, considérant que le logement social serait une trappe à pauvreté pour Bastia. C'est ignorer la situation de nos concitoyens. Face à 1500 demandes de logement en attente, on ne peut pas dire « ça se fera ailleurs ». Outre le retard du port de la Carbonite, nous avons eu le déclassement de la ville avec la Collectivité unique qui s'est faite au détriment de Bastia, pourtant sous l'autorité du président de l'Exécutif et le maire de Bastia n'a dit mot à ce transfert de toutes les décisions à Ajaccio. Tout ceci cumulé sur une seule mandature, c'est exceptionnel.

Comment, selon vous, sortir de cette situation ?

Nous n'effacerons pas d'un coup de baguette magique les conséquences de cette mandature. Là où il y a un préjudice durable, c'est que nous avons au terme de cette mandature, deux collectivités, la ville et la Communauté d'agglomération de Bastia dont la situation financière a été complètement dégradée par une gestion désastreuse des ressources humaines. On a hypothéqué les capacités d'investissements futurs de nos deux collectivités. Nous hériterons d'une situation financière extrêmement dégradée, et la CAB n'a rien à envier à la mairie de Bastia. On ne sait à qui décerner le prix de la plus mauvaise gestion, mais les deux candidats en lice ont de bons arguments à ce propos.

« Nous hériterons d'une situation financière extrêmement dégradée, et la CAB n'a rien à envier à la mairie de Bastia. »



Concrètement quelle est votre proposition?

Une action volontariste visant à ré-accélerer sur tous les dossiers. Les gros chantiers structurant peuvent renforcer ce dynamisme mais aussi un redressement des finances de la ville, dont les dépenses de fonctionnement ne peuvent continuer d'exploser comme elles l'ont fait depuis le début de la mandature. Exiger de la Collectivité de Corse le rééquilibrage des centres de décision. Nous serons aussi vigilants auprès de l'Etat pour préserver la circonscription administrative de la Haute-Corse et les autres services publics qui doivent demeurer à Bastia.

Parmi les thèmes de campagne, le stationnement, le centre-ville qui se vide, quelle est votre approche?

Prendre le contrepied de ce qui a été fait. Remettre en chantier d'autres projets de parkings: il manque un millier de places. Il faut aussi une politique du stationnement, des tarifs d'abonnement aux commerçants, à leurs salariés et l'élargissement du périmètre résident. On a matraqué les Bastiais pour combler une partie du déficit lié aux recrutements. Il faut mettre un terme à cette politique. Nous réécrivons le Plan global de déplacement qui visait notamment à rendre payantes le millier de places gratuites qui restaient en ville. Nous voulons développer les transports en commun, leur gratuité, l'extension de la desserte au niveau spatial et en amplitude horaire. Une des priorités sera de changer complètement de logiciel en matière de transports publics. Nous ne disons pas que le transport public se substituera à la voiture et que nous allons mettre un cordon autour du centre-ville pour interdire aux voitures d'y pénétrer, comme on a pu l'entendre de la part de M. Savelli essayant de transposer ce qui est fait à Londres ou ailleurs. Il faut accompagner à la fois la montée en puissance des transports collectifs et créer plus de facilités d'accès par les véhicules. Troisième volet, les déplacements doux: développer les transversales, les pistes cyclables et les rues piétonnes en ville. On a fait un grand pas en 2013 en piétonnisant la rue Napoléon, puis tout s'est arrêté jusqu'à la réouverture récente de la rue Droite. Là aussi, un maigre bilan.

Le port de la Carbonite est-il une nécessité pour Bastia selon vous?

On en avait déjà fait le constat en 2017. Il n'y avait pas d'alternative. On ne peut pas conserver le port en l'état car ses dimensions n'autorisent plus aujourd'hui l'arrivée de navires de grande taille et de taille actuelle. Nous sommes dans un système de dérogation extrêmement dangereux. Les six ans d'attribution du président de l'Exécutif et du maire de Bastia ont créé un préjudice considérable. L'absence d'option sur sa localisation a interdit des choix pour d'autres équipements de la ville. C'est aussi une formidable oppor-

tunité de reconversion du bassin St Nicolas en port de plaisance et de croisière. Tout ceci permettrait le développement économique de la ville et donnerait plus de centralité aux quartiers sud de la ville.

Point chaud de la campagne, la démolition de trois bâtiments à la Cité des Monts.

Ces bâtiments qui ont fait couler beaucoup d'encre sont symptomatique de la manière dont a agi la majorité sortante. Une action dans la plus grande opacité. Il n'est pas interdit, dans ces opérations de renouvellement urbain, quand cela se justifie de manière évidente, de procéder à des destructions, de manière très chirurgicale. Ces bâtiments n'étaient pas dans un état d'insalubrité irrémédiable, ils étaient occupés depuis plus de 50 ans. Nous sommes solidaires des locataires, mais compte tenu qu'il s'agit d'une action déjà engagée très loin par la municipalité, nous ferons en sorte d'adapter cette opération si nous venons aux responsabilités.

Cité des Monts: «Compte tenu qu'il s'agit d'une action déjà engagée très loin par la municipalité, nous ferons en sorte d'adapter cette opération si nous venons aux responsabilités».

Une union gauche-droite pour «sortir» les nationalistes est-elle possible?

Nous visons le meilleur score dès le premier tour. Je n'aime pas trop l'expression «sortir», mais nous sommes les mieux placés pour rassembler. Il est peu probable qu'une liste, même la nôtre, qui soit parvenue en tête des listes d'opposition, puisse à elle seule rassembler une majorité au second tour. Il y aura nécessité de se tourner vers d'autres listes, de gauche ou de droite. Plus que l'étiquette politique, ce qui prévaudrait, c'est la capacité à agir avec responsabilité. Certains ne l'ont pas toujours fait par le passé. C'est ce que nous proposerons: travailler autour d'un projet cohérent pour ne pas rééditer 2014 et des règles qui garantissent une gouvernance stable. Bastia ne peut pas se permettre de connaître à nouveau, même avec une autre majorité, la cohabitation que nous avons connue entre le MCD et la liste de Gilles Simeoni, qui a été une catastrophe pour la ville et plus encore pour la CAB. Si nous sommes en tête au premier tour, nous œuvrerons pour un projet et un accord qui garantisse les options stratégiques pour la ville, la rigueur de gestion. Et qui respecte les Bastiais par rapport au choix qu'ils auront exprimé au premier tour. Les tours de passe-passe entre les uns et les autres n'auront pas leur place. ■



MODERNISER LES PRATIQUES INSTITUTIONNELLES

C'est un rapport un peu particulier que portait le président de l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni, lors de la session du 14 février dernier. «L'objectif est de vous proposer d'apporter plusieurs modifications au fonctionnement de l'Assemblée de Corse, de façon à moderniser les principales institutions de la Corse et renforcer leur transparence, en les adaptant aux nouvelles exigences, légitimes, des citoyens», a-t-il expliqué en préambule. Visant le toilettage du fonctionnement de l'institution, Jean-Guy Talamoni a ainsi dégagé trois éléments principaux, avec en premier lieu la refondation du comité d'évaluation des politiques publiques. «Il existe une forte demande de transparence et d'évaluation de ce qui est fait avec les deniers publics, de la part de la société civile. Ce comité sera refondé avec une présidence confiée soit à un membre de l'opposition, soit à une personnalité extérieure à la collectivité. De plus, cette refondation introduira les représentants des usagers dans le processus de contrôle», a-t-il indiqué. Le deuxième axe aspire à la création d'une questure: «Ce sera une interface entre les élus de l'Assemblée et l'administration». Enfin, le dernier point porte sur la mise en place d'une commission de déontologie de l'Assemblée de Corse. «Celle-ci correspond à un souci particulièrement prégnant aujourd'hui et à une demande de l'opinion. Ce comité sera composé d'un certain nombre d'élus et sera présidé par une personnalité extérieure», a souligné le président de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité, ce rapport prévoit aussi de faciliter «le suivi des débats en séance par le citoyen» en demandant notamment «un plus grand respect des horaires de début de séance ou des temps de pause et de suspension», ainsi qu'un «effort collectif» à opérer sur «la durée des questions orales d'actualité et des réponses, rarement respectées». ■ Manon PERELLI

U TRAGULINU, MINI MUSÉE MOBILE BIENTÔT SUR LES ROUTES

À l'occasion de la présentation du cadre de politique générale des sites archéologiques et musées de Corse, la conseillère exécutive en charge de la culture et du patrimoine, Josepha Giacometti, a annoncé le 13 février la naissance prochaine d'un véritable musée conçu spécialement à l'attention des enfants, qui leur permettra «de découvrir leur patrimoine, leur culture, leur langue et leur histoire afin de les inscrire dans l'universel par la connaissance des autres cultures qui nous entourent». Ce musée, a-t-elle précisé, «ne portera pas seulement sur l'histoire, mais aussi sur nos questions d'actualité, sur l'environnement, la géologie ou encore le patrimoine naturel de la Corse. Mais comme d'ici la fin de la mandature nous n'aurons pas construit ce musée, nous souhaitons préfigurer ce qu'il pourrait être». Pour ce faire, elle a indiqué qu'un musée miniature et mobile allait être mis en place, sous la forme d'un véhicule adapté au réseau routier local, avec une capacité intérieure d'environ 22m³. À son bord, des médiateurs qui disposeront de divers dispositifs d'animation, conçus sous forme de valises pédagogiques, films d'animations, ateliers artistiques et outils interactifs. Prévu pour septembre prochain, ce muséobus, U Tragulinu, devrait dès lors prendre la route et tourner sur toute la Corse. «À travers ce projet, nous voulons lutter contre les fractures territoriales, puisque U Tragulinu va aller sur les places de villages et dans les quartiers des villes, et va pouvoir ainsi amener la culture hors les murs au plus près des enfants et des plus grands», a souligné la conseillère exécutive. «De plus, lorsque le muséobus se rendra quelque part, il y aura en amont un travail avec la commune, mais aussi avec les artisans, les producteurs ou encore les associations du lieu, pour qu'il y ait une vraie animation autour de ce musée ambulante. L'objectif est aussi de recréer le lien social autour d'un temps culturel et patrimonial», a-t-elle également ajouté. Le coût de la réalisation de cette action est estimé à 120 000 €. La venue, l'accès et la médiation d'U Tragulinu seront pour leur part gratuits pour les communes qui accueilleront ce muséobus. ■ Manon PERELLI

QUID DE LA CIRCULATION ET DES PARKINGS AJACCIENS?



C'est une des problématiques les plus importantes de la campagne des municipales à Ajaccio. Lors de la séance de questions orales de la session du 13 février, Corsica Libera, par la voix de Laura Maria Poli, a invité dans l'hémicycle le thème épineux de la mobilité et du stationnement à Ajaccio. Pointant la baisse de fréquentation «incontestable» du centre-ville, elle a rappelé que le 4 février dernier, plus de 400 personnes ont défilé sur le cours Napoléon pour, notamment, réclamer la création d'un nouveau parking. Admettant qu'il ne faut pas «résumer l'ensemble des maux du centre-ville à la seule réalisation» d'une telle infrastructure, la conseillère territoriale a toutefois souligné «[qu'] y répondre participe déjà à un début de solution», et a tenu à obtenir des éclaircissements de l'Exécutif sur un point: «La municipalité d'Ajaccio a indiqué qu'elle aurait, par courrier daté de 2016, formulé des propositions de créations de parkings à l'attention de la Collectivité de Corse, propriétaire de ces terrains, pour un parc de stationnement boulevard Sampiero situé entre les deux gares maritimes, et un parc sur le site des Phares et balises. Or, la mairie affirme que ce courrier serait resté sans réponse. Quelle suite a été donnée et quelle est la position de l'Exécutif sur ce sujet ». Elle a également questionné le président de l'Agence d'aménagement d'urbanisme et d'énergie de la Corse (AUE) sur les moyens mis en place pour définir des politiques de mobilité durable. Jean Biancucci a indiqué que la CdC aspire à développer un «véritable projet ferroviaire entre Mezzana et Ajaccio avec la mise en place d'une commande centralisée et d'un point d'évitement à Caldaniccia», ainsi que de «une halte aux Cannes qui permettrait de répondre à la problématique qui se pose dans ce quartier populaire». Concernant le débat afférent à la création des parkings, il a tout d'abord, courrier à l'appui, présenté la réponse du président de l'Exécutif au maire d'Ajaccio, précisant que «Le site situé boulevard Sampiero sert aujourd'hui à la seule gare routière de Corse. Si on envisage une autre destination du lieu, il va falloir envisager une autre destination de la gare routière. Par ailleurs, tant que l'Etat occupera le site des Phares et balises, il sera difficile d'y envisager une autre destination». ■ Manon PERELLI

40 M€ POUR LA RÉNOVATION DU TUNNEL DE BASTIA



«**Une bombe à retardement**». C'est en ces termes que Marie-Thérèse Mariotti, conseillère territoriale Per l'Avvene, a qualifié le tunnel de Bastia, lors de la séance de questions orales de cette session.. «Réalisé entre 1977 et 1979, le tunnel de Bastia est dans un état nettement dégradé qui pose des questions de sécurité évidentes, s'est-elle alarmée. L'infrastructure est vieillissante et n'est pas entretenue comme il se doit. Les fuites transversales ne cessent de s'agrandir et l'ouvrage de prendre l'eau». Pointant le fait que «le préfet pourrait demain prendre la décision de fermer le tunnel pour des raisons de sécurité» et que «la fermeture du

tunnel asphyxierait totalement la ville, l'économie, l'activité portuaire avec les conséquences négatives que l'on imagine [...]», elle a interpellé le conseil exécutif sur l'urgence d'agir tout en l'interrogeant sur ses intentions et les délais pour ce faire. «Près de 11 millions de véhicules empruntent ce tunnel chaque année, ce qui le rend indispensable à la vie de l'agglomération bastiaise», a répondu la présidente de l'Office des transports de la Corse (OTC), Vanina Borromei. Confirmant que le tunnel «va subir sa première refonte majeure pour être remis aux normes», elle a indiqué: «C'est un chantier conséquent qui a déjà débuté. Celui-ci se déroulera en plusieurs phases et courra jusqu'à 2025». En tout, a précisé la présidente de l'OTC, 40 M€ seront investis, co-financés par la Collectivité de Corse (CdC) et le Programme exceptionnel d'investissements (PEI).

Après une première phase visant à la réfection de l'étanchéité, qui devrait se terminer début 2020, ces travaux permettront notamment la création de 6 issues de secours. «L'intégralité du chantier sera réalisée de nuit afin de ne pas impacter la circulation», a précisé Vanina Borromei, concédant par ailleurs une urgence connue de longue date, mais des travaux plusieurs fois retardés du fait de la découverte systématique d'amiante dans le tunnel. La présidente de l'OTC a conclu en assurant qu'il n'y a «aucune inquiétude sur la sécurité du tunnel», mais que «travaux sont essentiels» et que la CdC y travaille «d'arrache-pied». ■ Manon PERELLI

VERS UN TRANSFERT DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI?

L'Assemblée de Corse a adopté une motion du groupe Corsica Libera visant à demander le transfert de la compétence emploi à la Collectivité de Corse. Ce n'est pas la première fois que le groupe Corsica Libera formule cette demande. En mars 2016, une délibération avait déjà été prise dans ce sens par l'Assemblée de Corse et la création d'un «service de l'emploi Corse» était dans les cartons lors des discussions avec le gouvernement portant sur la réforme constitutionnelle ajournée en raison de l'affaire Benalla. Tout en réitérant la demande formulée en 2016 Corsica Libera a proposé par ailleurs la candidature «à titre conservatoire» de la Corse à l'expérimentation programmée par le gouvernement: transférer aux régions le pilotage de l'action de Pôle emploi dans le domaine de la formation professionnelle. Onze régions de droit commun se sont portées candidates et six d'entre elles (Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine,



Photo PJP

Centre-Val de Loire, Pays de la Loire, Normandie, Auvergne-Rhône-Alpes), ont été retenues. Selon Corsica Libera, Pôle Emploi tel qu'il existe aujourd'hui n'est pas adapté à la situation de la Corse. «Il est trop centralisé et déconnecté du tissu économique insulaire, estime Petr'Antone Tomasi, président du groupe à l'Assemblée de Corse. La Collectivité de Corse est la mieux placée pour exercer cette compétence emploi, en raison de sa proximité avec les demandeurs d'emplois et ses entreprises mais surtout de sa connaissance du territoire». Au delà du seul volet de la formation, le but est donc d'obtenir à terme le transfert de l'ensemble des compétences relatives au service public de l'emploi, notamment en matière d'accompagnement et d'insertion des demandeurs d'emplois, ainsi que les ressources afférentes à ces missions. «La Collectivité de Corse dispose déjà de nombreuses compétences, l'objectif est de disposer de tous les leviers disponibles pour lutter efficacement contre le chômage» argumente Petr'Antone Tomasi, jugeant qu'au vu de «la grave crise sociale» cette demande se justifie d'autant plus. «La situation de l'emploi est critique sur l'île» souligne Jean Guy Talamoni, président de l'Assemblée de Corse, porteur lui aussi de cette motion, non sans rappeler qu'au dernier trimestre 2019, malgré des chiffres encourageants lors des trois trimestres précédents, le chômage a augmenté en Corse alors qu'il a baissé sur l'ensemble de la France. ■ PJP

CORSE-SARDAIGNE: LIAISONS MARITIMES BIENTÔT SÉCURISÉES?

Le 6 février dernier, le *Giraglia*, navire de la Moby Lines assurant les liaisons entre Santa-Teresa-di-Gallura et Bonifacio heurtait un écueil alors qu'il quittait le port. La mise hors service du *Giraglia* entraînait une interruption de la ligne. Ce qui n'a pas été sans conséquence sur les échanges économiques entre les deux îles. Cinq jours après l'avarie, quelque 200 passagers originaires de Sardaigne (camionneurs, ouvriers ou touristes) ainsi que leurs véhicules, se trouvaient encore bloqués en Corse, faute d'une solution alternative. La Moby, qui assure cette ligne dans le cadre d'une délégation de service public la liant à la Région autonome de Sardaigne, devait mettre en service un navire de substitution. Lequel, rentré au chantier pour des révisions peu avant l'accident du *Giraglia*, se faisait encore attendre le 14 février, provoquant l'exaspération des usagers de la ligne mais aussi de l'assesseur régional aux transports sarde, Giorgio Todde, qui lassé de devoir relancer la compagnie maritime pour lui rappeler ses engagements contractuels – notamment l'obligation d'assurer une continuité du service – a fini par menacer de dénoncer le contrat*. Du côté corse, le 13 février, à l'Assemblée de Corse, Jean-Charles Orsucci, président du groupe Andà per Dumane et maire de Bonifacio, interpellait la présidente de l'Office des transports de la Corse (OTC), Vanina Borrromei. «Où en sommes-nous sur le Groupement européen de coopération territoriale (GECT) corso-sarde qui doit répondre à de nombreuses problématiques dont la fiabilité, le coût, et le confort du transport maritime?». Rappelant que le GECT, annoncé en 2016, «sera en charge de gérer une continuité territoriale maritime transfrontalière pour les passagers et les marchandises entre la Corse et la Sardaigne», Vanina Borrromei, a indiqué qu'«au regard des différentes avancées de ce dossier», il «devrait être opérationnel dans le courant de l'année afin de régler définitivement les liaisons maritimes» entre les îles sœurs. Après avoir prévu une reprise de la liaison pour le 16 ou le 17 février, la Moby Lines annonçait la mise en service du navire *Bastia* sur la ligne pour le 20 février. Entre-temps, la Région autonome de Sardaigne a dû faire appel à la compagnie Sardinia Corsica Ferries qui a mis en place des liaisons hebdomadaires exceptionnelles (Ajaccio-Porto Torres et Golfo Aranci-Porto-Vecchio) pour résorber le blocage. ■ MP & EM



Photo Creative Commons • Didier Duforest

*L'Unione sarda, 14 février: Corsica, autotrasportatori sardi ancora bloccati. La Regione minaccia di rescindere il contratto con Moby

**L'Unione sarda, 17 février: I camionisti bloccati in Corsica arrivano in Sardegna: «Lasciati nove giorni come barboni»

DÉPLACEMENTS MÉDICAUX

Inseme lance l'opération E case rosse



Depuis 10 ans, l'association Inseme vient en aide aux personnes contraintes de se déplacer sur le continent pour raisons médicales. Un des problèmes majeurs auxquels sont confrontées les familles devant accéder à des soins hors de leur lieu de résidence est l'hébergement. En effet, aucune nuitée n'est prise en charge par l'Assurance maladie, les hébergements sont peu nombreux et souvent saturés et leur coût est souvent prohibitif (notamment pour les déplacements les plus longs). Reconnue d'intérêt général lors de sa création en 2009 puis d'utilité publique par décret en 2019, l'association organise diverses collectes fonds qui lui permettent d'aider financièrement les familles mais aussi d'acquérir des logements où les accueillir. En deux ans, grâce à la générosité de plus de 2500 donateurs, 375 000€ ont été récoltés, permettant l'achat de deux appartements à Marseille, à proximité de la Timone, ainsi qu'un troisième autre appartement à Nice non loin de la Fondation Lenval. En 2019, Inseme a apporté un soutien financier à 986 familles, pour un montant de 138 000€. Pour autant, l'offre mise en place par l'association ne suffit pas à faire face aux besoins d'hébergement des insulaires. C'est pourquoi Inseme lance, sur toute la durée du mois de mars, sa première campagne E case rosse, une collecte de fonds spécifiquement dédiée à l'hébergement des insulaires contraints de partir recevoir des soins dans l'Hexagone. Pour ce faire, Inseme propose à ceux qui le souhaitent d'installer de petites boîtes à dons sur leur lieu de travail (entreprises, commerces, administrations). Si elle compte sur la mobilisation et la générosité des donateurs, elle précise, fidèle à un de ses maîtres mots – *demu pocu, femu assai! / donnons un peu, faisons beaucoup!* – que tout le monde peut participer, à la mesure de ses moyens, car «*il n'y a pas de petits dons*». Les boîtes une fois remplies devront être retournées à Inseme au plus tard le 3 avril. L'association explique avoir volontairement choisi de caler l'opération sur une période courte pour qu'elle soit «*la plus efficace et la plus incitative possible*», en précisant cela dit qu'elle s'inscrira dans la durée puisqu'elle sera renouvelée tous les ans au mois de mars. Les personnes désireuses de participer peuvent retirer les boîtes à dons dès à présent dans les locaux d'Inseme*. ■ JPM

* Ajaccio : Maison des associations, 6 rue San Lazaro. Bastia : ancien collège de Montesoro, 7 avenue Paul Giacobbi bâtiment B. Rens : 04 95 20 22 61 / asquadrainseme.org

SOCIÉTÉ

Regain de flamme pour le mariage

Un temps boudé, le choix du mariage a fait un retour en force en Corse, indique une étude Insee flash parue le 14 février. En 2017, 1245 mariages ont été célébrés dans l'île, soit 3,7 mariages pour 1000 habitants sur un an alors qu'au niveau national, on note une baisse du taux de nuptialité de près d'un point: de 4,3 mariages pour 1000 habitants à 3,5. Entre 2007 et 2010, le nombre d'unions contractées dans l'île avait considérablement baissé, dans des proportions bien supérieures à celles observées sur le continent. Toutefois, après 2010, la tendance s'est inversée. Et in fine, sur la décennie 2007-2017, alors que le nombre de mariages augmente de 11% pour la Corse, il accuse un recul de 14% au plan national pour la même période. En Corse, 87% des mariages concernent des personnes vivant sur l'île, une proportion inférieure à la moyenne française où 93% des futurs conjoints résident dans la région où ils s'unissent. Les personnes convolant en Corse mais n'y résidant pas sont pour la plupart domiciliées en Île-de-France [32%] et en Paca [26%], principales régions d'installation de la diaspora insulaire. Si 65% des unions dénombrées en Corse sont des premiers mariages (contre 72% en France), dans 35% des mariages insulaires de l'année 2017, au moins un des deux conjoints a déjà été marié, soit 7 points de plus qu'en France. Dans l'île, l'Insee relève que la situation pré-nuptiale n'est pas identique entre les deux sexes. En effet, il s'agit plus souvent d'un premier mariage pour les femmes [80%] que pour les hommes [73%] alors qu'au plan national, cet écart est «*pratiquement inexistant*» [80% pour les hommes et 81% pour les femmes]. Le remariage fait suite à un divorce dans 97% des cas [3% veuvage]. Par ailleurs, au moment du mariage, la part des couples n'ayant pas d'enfants en commun est plus importante dans la région: 76% contre 71% en moyenne nationale). Autre particularité insulaire, en 2017, les hommes avaient en moyenne 40,9 ans au moment du mariage et les femmes 37,2 ans tandis que sur l'ensemble national, le mariage est plus précoce: 38 ans pour les hommes et 35,4 pour les femmes. En revanche, le pacte civil de solidarité (Pacs), avec 590 unions de ce type conclues en 2016 en Corse, reste minoritaire sur l'île, bien qu'en constante évolution depuis 2006: il représente 34% des unions (mariages et Pacs) contre 45% au niveau national. Enfin, comme au niveau national, le nombre de divorces en Corse est en constante diminution sur la dernière décennie. En 2017, 371 jugements de divorce ont été prononcés soit une chute de 43% contre 33% en France. Cette tendance s'est particulièrement accentuée entre 2016 et 2017 marquant ainsi le plus net recul depuis 10 ans. ■ PMP



HENRI LÆVENBRUCK

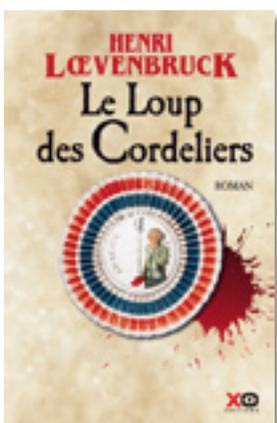
LA RÉVOLUTION EN MARCHÉ!

La Révolution française, c'est la fin de Louis XVI, l'ambition d'illustres personnages, la révolte du peuple mais aussi le combat oublié ou nié de femmes, d'écrivains et d'artistes.

Les quêtes de vérité, de liberté, de justice, de cette époque font de plus en plus écho aux préoccupations, aux violences et autres attentes actuelles.

Avec son roman Le loup des Cordeliers, Henri Lœvenbruck nous plonge au cœur de cette Révolution et nous en livre sa vision moderne.

Propos recueillis par Dominique PIETRI



Henri Lœvenbruck,
Le loup des Cordeliers
Éditions XO, 2019

Le loup des Cordeliers se présente comme un roman-feuilleton situé en pleine Révolution française. Pourquoi ce choix ?

Parce que j'avais très envie de rendre hommage au roman feuilleton du XIX^e siècle qui est pour moi l'ancêtre de la série-télé. Ce genre de lecture m'a fait entrer dans la littérature quand j'étais ado. Et puis la Révolution est une période très romanesque avec son lot de trahisons, d'histoires d'amitiés et d'amours. Pendant quasiment une décennie, il se passe quelque chose toutes les deux minutes. J'avais vraiment la matière pour écrire un long roman-feuilleton.

Le loup est omniprésent dans vos livres. Cette fois-ci, on le retrouve dès le titre de votre roman. Fascination ?

Il est en effet présent dans tous mes livres, même parfois de manière discrète. Dans la trilogie Ari MacKenzie, Mackenzie est le nom d'une espèce de loups. Dans L'Apothicaire, le héros s'appelle Andres Saint-Loup. En fait, c'est surtout une façon pour moi de le remercier. Je lui dois sans doute ma carrière littéraire. Le loup symbolise à la fois la vie sociale et la solitude. Ça fait écho à ce que j'aime, ce que je suis et à cette liberté possible.

Sans rien dévoiler de l'intrigue, qui est le loup des Cordeliers ?

Sa motivation est féministe puisqu'on comprend très vite qu'il sauve exclusivement des femmes. Je n'en dis pas plus, mais son rôle est important dans cette Révolution. On a tendance à oublier que la condition de la femme a régressé au XVIII^e siècle. Quelques femmes d'exception ont refusé de tenir salon, d'être jolies ou de servir la soupe aux intellectuels sans prendre la parole, mais pour les autres c'était terrible. Ce qui est intéressant, c'est de constater que la plupart des cahiers de doléances qui ont circulé dans toute la France avant les États généraux ont été remplis par des femmes. Elles demandaient essentiellement deux choses : ne plus être l'objet d'un père ou d'un mari et une amélioration de l'éducation de leurs enfants dont leurs filles.

Justement, vous faites parler Olympe de Gouges, Gabrielle Danton mais surtout Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt qui encore aujourd'hui est une inconnue pour le grand public. Leur rôle prépondérant donne à votre roman une apparence de manifeste féministe !

C'est vrai. J'ai voulu rendre hommage à ces trois grandes figures féminines de la Révolution que furent Marie-Antoinette, Olympe de Gouges mais aussi Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt qui, dans ce costume d'amazone que je décris mais que je n'ai pas inventé, est une personne extrêmement romanesque mais surtout une femme qui a épousé la cause révolutionnaire du jour au lendemain, lui a sacrifié sa vie. Ce livre est profondément féministe. Les grandes figures historiques de la Révolution mises en scène dans le roman comme Danton, Desmoulins, Louis XVI n'ont brillé que parce que Gabrielle, Lucille et Marie-Antoinette étaient à leurs côtés.

Pensez-vous, comme l'écrivain Louis-Sébastien Mercier, un de vos personnages, que les femmes manquent d'ambition à vouloir être l'égal de l'homme ?

Je ne sais pas, je ne sais plus ! En fait, quand les femmes me disent qu'elles veulent être nos égales, je leur demande si elles veulent vraiment régresser à ce point. Le vrai défi des féministes, ce serait que les hommes deviennent enfin les égaux des femmes.

Votre roman traite d'une multitude de thèmes très actuels, avec une mise en parallèle de la révolte du peuple à la Révolution et de celle qu'on voit aujourd'hui dans les rues de France. Pensez-vous, comme Mirabeau, que nous sommes amenés à recommencer l'histoire ?

En grande partie oui et cela m'a d'ailleurs surpris. Quand j'ai commencé à écrire ce livre, le mouvement des Gilets jaunes n'avait pas débuté. Il est très différent des mouvements de la Révolution et en même temps, il porte en lui des similitudes. Par exemple, quand je lis la presse sur les mouvements actuels, j'ai l'impression de relire les *Chroniques contem-*

poraines de la Révolution. Mais ce qui m'a le plus frappé, ce sont les manipulations qui, dans ces deux époques, sont les mêmes. Tous mentent et présentent leurs propres intérêts à travers le prisme de leur vérité et de leurs revendications. Avec Gabriel Joly, le héros du roman, témoin et partisan de la Révolution, j'avais envie de montrer que le plus grand danger d'une révolte, c'est de laisser le mensonge entrer dans les rangs. Gabriel est progressiste, mais il voit peu à peu les exagérations pervertir les causes révolutionnaires, conduire à l'échec. Je ressens la même chose aujourd'hui. Je suis un grand défenseur de la liberté d'expression mais je suis aussi terrifié par l'usage qu'on en fait. J'ai accueilli les réseaux sociaux à bras ouverts quand ils sont arrivés, mais petit à petit ils ont pris un tour pernicieux. Ils sont devenus un outil malin utilisé, d'un côté à des fins politico-commerciales sournoises, comme par exemple Trump qui a dépensé un million de dollars par jour sur Facebook durant sa campagne, et de l'autre on a des utilisateurs qui partagent de plus en plus des infos non vérifiées. Les fake news d'aujourd'hui existaient déjà en 1789 avec les fausses nouvelles. Étant persuadé qu'il faut absolument rétablir la différence entre liberté d'expression et liberté de la presse, j'en ai fait le sujet de ce roman. Gabriel Joly, jeune journaliste, veut se battre pour la liberté de la presse sans pour autant lui laisser le droit de dire n'importe quoi. Si la liberté d'expression est essentielle, en revanche la liberté de la presse doit passer par l'éthique. Aujourd'hui, Internet a accéléré le temps médiatique. Avant, on achetait le journal le matin pour savoir ce qui c'était passé la veille. Maintenant, avec notre téléphone, on cherche des infos sur ce qui s'est passé il y a cinq minutes, au plus. C'est une catastrophe, car ça signifie que ceux qui nous apportent l'information n'ont plus le temps de la vérifier et que le métier de journaliste est en train de s'effondrer au profit des réseaux sociaux, des comptes propagandistes. Mon petit Gabriel défend ce besoin de décence. Il invente le journaliste d'investigation, que lui appelle journalisme d'enquête, et qui personnellement me manque aujourd'hui.

On passe souvent de la gravité au sourire dans votre roman. Lorsque Louis XVI dit « la monarchie c'est moi », c'est le roi qui parle ou vous qui vous jouez de Jean-Luc Mélenchon affirmant incarner la République ?

Je trouve que Mélenchon est une figure très étonnante dans le panorama politique actuel. Ça m'a fait rire de faire ce parallèle et de montrer finalement que notre révolutionnaire a un égo extrêmement monarchique.

La Corse est un autre grand thème de votre livre même si elle apparaît telle une ombre, avec cette signature en forme de Corse stylisée laissée par le meurtrier ou ces mots de Desmoulins à Danton : « le peuple doit sortir de dessous de l'herbe. Prendre les armes s'il le faut ! Comme nos concitoyens l'ont fait dans le Dauphiné ou en Corse ! ».

La Corse ne sera plus une ombre dans le prochain tome qui sortira en octobre prochain puisqu'il ne parlera que d'elle. Il sera question du lien entre le loup des Cordeliers et Paoli et pour tout dire, le livre commencera par un dialogue en langue corse. Quant à l'histoire, il ne faut pas oublier que le mouvement insurrectionnel durant ce siècle a commencé, bien longtemps avant Paris, en Corse, puis à Grenoble. De nombreux personnages de la Révolution se sont inspirés de ce qui s'est passé en Corse.

Vos personnages évoluent dans ce XVIII^e siècle des lumières.. Vos références littéraires sont nombreuses, Diderot, Buffon, Beaumarchais, Mirabeau... et Mercier. S'il fallait n'en retenir qu'un ?

Sans aucune hésitation, Louis-Sébastien Mercier. Il faut lire le *Tableau de Paris*, un ouvrage en plusieurs volumes écrit avant et après la Révolution. C'est une extraordinaire description de Paris qui est en réalité un portrait de la France de cette époque. C'est un livre composé de courts chapitres, que l'on peut lire quelques minutes et reposer. À travers plein de petits portraits de la vie quotidienne, on comprend mieux la mentalité des Français durant ces deux périodes. C'est vraiment savoureux et je le recommande. ■

CARNETS DE BORD

*Hanouna, Balkany, Griveaux, Buzyn,
du rire aux larmes*

par **Béatrice HOUCHARD**

Journaliste successivement à *La Nouvelle République*
du Centre-Ouest, *La Vie*, *Le Parisien*, *Le Figaro* et *L'Opinion*.
Spécialiste de politique, passionnée de cyclisme et d'opéra.

Auteur notamment de
À quoi servent les députés? (Larousse, 2008),
Le Fait du Prince (Calmann-Lévy, 2017),
Le Tour de France et la France du Tour (Calmann-Lévy, 2019).



12 FÉVRIER

Marine Le Pen n'est plus seule sur la ligne de départ. Le député Joachim Son-Forget est lui aussi candidat à l'élection présidentielle. La différence, c'est que la présidente du Rassemblement national ira très probablement au bout de sa candidature (ce sera même la troisième fois) alors que le jeune député (39 ans) devrait retomber très vite dans l'anonymat. Que peut-on lui souhaiter ? Peut-être de retourner jouer du clavecin, instrument pour lequel il semble plus doué que pour la politique.

Elu en 2017 député des Français de l'étranger dans une circonscription de Suisse et du Lichtenstein où il y avait eu 80% d'abstention, Joachim Son-Forget appartient à cette cohorte insouciant (et souvent ignorante) d'élus « en marche » qui se sont retrouvés députés de la République sans visiblement savoir ce que cela signifiait. Il a été mêlé à tellement de polémiques, y compris en se moquant sur les réseaux sociaux du maquillage d'une sénatrice, que LREM l'a mis à la porte. Depuis, il siège chez les non-inscrits et ne s'est manifesté par aucune activité au Palais-Bourbon depuis l'automne 2019.

Très naturellement, étant donné son parcours, c'est dans l'émission de Cyril Hanouna, « Touche pas à mon poste » (#TPMP pour les initiés) qu'il a annoncé sa candidature. Ça tombait bien : depuis la veille circulait la rumeur d'une candidature de l'animateur lui-même à l'élection présidentielle. Une aubaine pour les chaînes d'info, qui ont embrayé sur le thème : « *Un nouveau Coluche?* », alors que Coluche n'avait fait que semblant d'être candidat fin 1980. Cyril Hanouna, lui, dément avoir une telle intention mais Joachim Son-Forget l'incite à le soutenir et à le rejoindre. Le député a un autre ami : Alexandre Benalla. Ce qui ne nous rassure pas vraiment pour la suite.

13 FÉVRIER

Patrick Balkany est libre ! Emprisonné depuis le 13 septembre 2019, le maire de Levallois-Perret est libéré sous contrôle judiciaire en raison de son état de santé. Il souffre d'une pathologie digestive grave qui lui a valu deux hospitalisations pendant son incarcération. Il a été condamné, en première instance, à quatre ans de prison pour fraude fiscale et cinq ans pour « blanchiment aggravé »

de fraude fiscale. Mais il a été relaxé de l'accusation de corruption et de prise illégale d'intérêts. En attendant les deux arrêts de la Cour d'appel, qui interviendront les 4 mars et 22 avril, il est de nouveau présumé innocent, même s'il existe peu de doute sur la condamnation finale. Il est surtout sous le coup, comme son épouse Isabelle, sa première adjointe, d'une peine d'inéligibilité de dix ans. L'aventure électorale est donc terminée pour « les Balkany », comme on dit (ils ont l'un et l'autre 71 ans) et ils ne seront pas candidats aux prochaines élections municipales. Fin de partie dans les Hauts-de-Seine.

On aurait pu s'attendre à ce que Patrick Balkany, libéré le mercredi, passe la journée du jeudi à dormir, se reposer, se soigner. Mais non. Parce que les animaux politiques ne s'arrêtent jamais et que les chaînes d'information ont besoin de faire leur beurre et de l'audience, on assiste au défilé des caméras de BFM, LCI et autres au chevet de l'ex-détenu dans le moulin de Cossy, à Giverny, où le couple réside. Après tout, puisqu'il y a une demande des chaînes d'info, Patrick Balkany aurait bien tort de se priver, d'autant que ses talents de showman ne sont plus à prouver. Il avait d'ailleurs débuté comme comédien, jadis, dans un film de Robert Hossein intitulé *J'ai tué Raspoutine*, où il incarnait le grand-duc Dimitri. D'où vient le malaise devant l'écran de télévision ? De cet étalage d'états d'âme et surtout de la complaisance des intervieweurs, à qui on ne demande pas forcément d'être agressifs, mais au moins de connaître les dossiers dont ils parlent. Mais c'est apparemment trop demander.

Au même moment, à l'Assemblée nationale, les députés adoptent à la quasi-unanimité (une seule voix contre) la proposition de loi de Michel Castellani, élu de Haute-Corse, pour que plus aucun match de football professionnel ne soit organisé le 5 mai en hommage aux victimes et en souvenir de la catastrophe de Furiani, qui avait fait 19 morts et 2357 blessés le 5 mai 1992, alors que devait se jouer la demi-finale de Coupe de France entre l'Olympique de Marseille et Bastia.

Il s'agit surtout, ont argumenté des élus de tendances politiques différentes, de rappeler que la quête du profit ne devrait pas permettre, ici et ailleurs, de faire n'importe quoi. « *Ce n'est pas une loi*



Illustrations d'après photos DR

de compassion mais une loi de justice», a déclaré le député Bastien Lachaud. C'est aussi l'accomplissement d'un engagement pris à l'époque par le président de la République François Mitterrand. Comme quoi il n'est jamais trop tard pour qu'une promesse soit tenue...

15 FÉVRIER

Personne (ou presque) ne se passionnait pour la campagne municipale de Paris. Tout le monde (ou presque) va maintenant s'y intéresser pour de mauvaises raisons : Benjamin Griveaux, le chef de file de La République en marche, renonce ce vendredi matin, annonçant d'une voix blanche (il s'est repris à plusieurs fois pour enregistrer sa déclaration d'abandon de candidature) qu'il n'est plus candidat pour devenir maire de la capitale. Non parce que les sondages le placent régulièrement derrière les listes d'Anne Hidalgo (PS) et de Rachida Dati (LR), mais parce qu'il est victime d'une affaire qualifiée de « revenge porn ». Une vidéo érotique, qu'il aurait adressée en 2018 à une femme qui n'est pas la sienne, est publiée sur un obscur site internet intitulé, au moins les choses sont claires, « Pornopolitique ».

Mais qui peut oser diffuser des choses pareilles ? Piotr Pavlenski, un réfugié russe qui se dit artiste mais est surtout connu pour d'être cousu les lèvres ou avoir cloué la peau de ses testicules sur la Place Rouge à Moscou, pour protester contre la politique de Vladimir Poutine. En France, il s'est aussi manifesté en mettant le feu à une agence de la Banque de France et en menaçant un convive d'un couteau, un soir de St Sylvestre. Bref, un homme peu fréquentable. Mais il n'est pas tout seul. Vendredi, qui s'indignait du procédé de délation tout en postant sur twitter un lien vers la vidéo ? Le député Joachim Son-Forget. Comme on se retrouve ! Il a voulu, dit-il, mettre en garde Griveaux. Il aurait mieux fait de lui envoyer un sms.

On reste confondu par cet épisode qui n'a qu'un très, très lointain rapport avec l'idée que l'on se fait de la politique. Bien sûr, on ne comprend pas l'immaturation de Benjamin Griveaux. « *Il n'a que ce qu'il mérite !* » pécore le journaliste Christophe Barbier sur BFM. « *C'est un con !* » renchérit Serge July, l'ancien patron de Libération, sur C News. Tout cela n'est pas faux, mais gare à faire de la vic-

time un coupable. Oui, Benjamin Griveaux aurait dû se dispenser de jouer à ce jeu d'adolescent mal éduqué alors qu'il était ministre de la République. Mais si la vidéo est pour le moins inadéquate, elle n'est pas illégale puisque partagée entre adultes consentants. Benjamin Griveaux n'est pas coupable (sauf de légèreté) ; il est victime. Victime de méthodes dignes de la Stasi en Allemagne de l'Est, dans un pays, la France, qui place dès l'article 9 du code civil le droit au respect de la vie privée comme l'une des bases de son droit.

Hélas, à force de gagner chaque année des domaines nouveaux, la transparence est en train de devenir une vague qui menace d'emporter la démocratie avec elle. Les responsables politiques (mais aussi les patrons ou les haut-fonctionnaires) doivent déclarer ce qu'ils gagnent, ce que font et gagnent leur conjoint, signaler la moindre de leurs activités. Pour avoir oublié de mentionner quelques collaborations, rémunérées ou non, Jean-Paul Delevoye a pris la porte du gouvernement en décembre.

Après l'épluchage du patrimoine, voici donc la révélation des détails les plus intimes de la vie privée. On saura peut-être prochainement si Piotr Pavlenski et sa clique ont agi seuls ou s'il y avait un complot, voire une tentative de déstabilisation. Mais pourquoi, en dehors du fait que Benjamin Griveaux est proche d'Emmanuel Macron, voudrait-on déstabiliser un candidat qui était loin d'être favori dans la course à la mairie de Paris ?

17 FÉVRIER

Comment l'opinion publique peut-elle comprendre un tel feuilleton ? Le dimanche soir, elle voit une Agnès Buzyn radieuse, semblant avoir toujours rêvé de mener les listes LREM aux municipales à Paris ; mais le lundi midi, elle la regarde quitter en pleurant le ministère de la Santé en parlant de « déchirement ». Sa sincérité n'est pas en doute, mais la succession d'images est désastreuse. Comme est désastreux le remplacement de la ministre qui devait être au banc du gouvernement pour une partie de la réforme des retraites, et que remplace Olivier Véran, ex-rapporteur général du projet de loi ... le jour même où commence une discussion parlementaire qui s'annonce longue et rude. Au moins, dira-t-on, il connaît le sujet. Certes. Mais quelle impression de désordre ! ■

La sélection de la rédaction

Bella ciao/Quando a Corsica r-esiste

Pour ce spectacle-documentaire, le metteur en scène Orlando Forioso entremêle musique, chant, théâtre et vidéo pour évoquer les combats qui ont mobilisé les Corses au XX^e siècle. Les chants de Patrizia Gattaceca, Lydia Poli et Patrizia Poli, les récits en voix off de Michèle Donignazi et Jean-Nicolas Rocchesani ainsi que les images d'archives retracent une histoire récente, un temps -pas forcément révolu, du reste- où «*l'Etat ne joue pas son rôle, qui est celui de protéger, de défendre, de soutenir la santé, le travail, l'éducation, la culture, la diversité, diversité qui est une richesse et non un problème*». Il s'agit de permettre au public, notamment aux plus jeunes, de se réapproprié une mémoire, en revenant sur les événements qui ont poussé les femmes et les hommes de Corse à réagir, se mobiliser, manifester : projet de création d'une base d'essais nucléaires dans les anciennes mines de l'Argentella, entre Calvi et Galeria; scandale du déversement des boues rouges de la Montedison dans le canal entre l'Italie et la Corse; sursaut du Manifeste pour la vie au milieu des années 1990, etc. C'est également un retour sur des événements dont on a trop peu parlé ou qu'on a trop vite balayés d'un «*tout ça c'est du passé*»: les hommes revenus de la Première Guerre Mondiale, traumatisés, intoxiqués, mutilés, vivants oui, mais diminués, rendus inaptes; le nuage toxique de Tchernobyl; l'amiante de Canari... Autant d'événements qui ont bouleversé des vies, transformé la société. Spectacle joué et chanté en corse, en français, en italien, espagnol et anglais, surtitré en français.



Le 21 février, 20h30. Centre culturel Alb'Oru, Bastia. ☎ 04 95 47 47 00 & www.bastia-corsica

Sebaldiana. Memento mori

Photographe et artiste vidéo, Elina Brotherus se partage entre la France et la Finlande. En 2019, elle séjourne en Corse dans le cadre d'une commande photographique passée par le Centre méditerranéen de la photographie [CMP]. Avant sa première visite dans l'île, elle a lu des textes de l'écrivain allemand Winfried Georg Maximilien Sebald, un travail préparatoire pour un livre sur la Corse, resté inachevé du fait de la mort prématurée de l'auteur, en 2001*. Elle est particulièrement marquée par un passage consacré à la description du cimetière de Piana et aux coutumes funéraires dans l'île. «*Sebald est devenu mon guide pour la Corse. Je me suis rendue aux endroits dont il parle: la forêt d'Aitone et le massif de Bavella; l'hôtel, la plage et le cimetière de Piana ainsi que son arrière-pays avec ses roches sculptées. Je pensais à mes morts. Je cherchais des lieux si beaux que, si j'avais été corse, j'aurais aimé les y enterrer. J'ai ramassé des herbes sauvages dans le cimetière de Piana pour constituer un herbier.*» Herbier pour lequel elle utilisera le procédé photographique monochrome du cyanotype, en utilisant du papier à aquarelle que sa mère, morte en 1985, n'avait pas eu le temps d'utiliser. «*Ainsi, cette œuvre est devenue un hommage non seulement à l'île de beauté et à mon écrivain préféré, mais aussi à ma mère, Ulla Brita Brotherus née Sommar*». Cette exposition présentée par le CMP rassemble 24 tirages photographiques en couleur.

* traduits en français, ils sont rassemblés dans un ouvrage publié en 2009 par Actes Sud, Campo santo. Jusqu'au 22 mars. Musée de Bastia. ☎ 04 95 31 09 12 & www.bastia-corsica



Berlin Kabarett

Berlin, 1928, la République de Weimar n'a plus que 5 ans à vivre mais pour l'heure, le parti nazi a été défait aux élections. Kirsten (incarnée par Marisa Berenson) dirige un des grands cabarets de la capitale allemande, alors propice à une grande liberté des mœurs mais aussi à un foisonnement culturel. Entourée de son fils auquel elle refuse tout amour mais qu'elle ne se prive pas d'exploiter, de son ex-amant auteur, d'un compositeur en vogue et de deux musiciens, Kirsten mène la danse sans scrupule. En 1945, dans le cadre d'un interrogatoire, elle se souvient... Concepteur et metteur en scène de ce spectacle théâtral et musical composé de morceaux d'anthologie et de textes personnels, Stéphan Druet s'est souvenu de films qui ont marqué sa jeunesse, tels que *Cabaret* de Bob Fosse, *Les Damnés* de Visconti, *Portier de nuit* de Liliana Cavani, ou encore *L'Ange bleu* de Josef Von Sternberg: «*C'était mon rêve depuis toujours de monter un cabaret berlinois*». Il a donc lu ou relu Brecht, Wedekind, Tucholsky et Karl Valentin, écouté des musiques, des chanteuses de l'époque, comme Dietrich ou Zarah Leander, s'est aussi intéressé aux peintres. «*Mon but n'était pas de reconstituer un cabaret de l'époque, mais plutôt de me servir des figures, des situations, de l'histoire de cette période artistiquement très riche, malgré et grâce à ses ambiguïtés.*» Le spectacle emprunte beaucoup au genre cinématographique, avec «*une bande-son qui fait surgir les bruits du monde*» et un travail minutieux sur les détails: usure des costumes et des décors, maquillages inspirés de l'expressionnisme allemand. Stéphan Druet a voulu aussi jouer de la proximité entre public et acteurs qui investissent parfois la salle pour interagir avec les spectateurs, comme au cabaret.

Le 25 février, 20h30. Espace Diamant, Ajaccio. ☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr



INFORMATIONS RELATIVES AUX ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Dans le souci de maintenir le service de qualité
que nous assurons pour les annonces
qui nous sont confiées, nous nous vous rappelons que c'est désormais
le mardi avant 16 heures impératives
que nous devons recevoir vos annonces.

Merci de veiller tout particulièrement à vos insertions
avec devis préalables ou conditions particulières...

Pour joindre Albert Tapiero au service annonces judiciaires et légales

tél. 04 95 32 89 92 – mail: al-informateurcorse@orange.fr

et Bernadette Benazzi à notre secrétariat-comptabilité

tél. 04 95 32 04 40 – mail: gestion@corsicapress-editions.fr

*POUR FACILITER LA RENCONTRE DE NOS FIDÈLES LECTEURS AVEC LES ANNONCEURS INSULAIRES,
ICN A CONFIÉ LA RÉGIE DE SA PUBLICITÉ COMMERCIALE À CORSE REGIPUB ET VOUS REMERCIE PAR
AVANCE POUR L'ACCUEIL QUE VOUS RÉSERVEREZ À STÉPHANE BRUNEL ET SON EQUIPE...*

CORSE REGIPUB SAS

M. STÉPHANE BRUNEL

TÉL. 0612 03 52 77

mail: brunel.stephane@yahoo.fr

VOTRE ANNONCE SUR

ZAPPY 



HAUTE CORSE 06 74 55 91 78

CORSE DU SUD 07 68 30 55 33

04 95 32 11 11

**Près de 500 points de distribution
sur toute la Corse**

**CORSE
PISCINE
& SPAS**

06 73 54 19 19

**AGIR
PLUS**

⊖ DE CONSOMMATION

⊕ DE CONFORT

C'EST FACILE...

ISOLEZ VOS COMBLES !

Pour bénéficier de nos aides, faites une simulation de prime et demandez un devis à une entreprise partenaire Agir Plus sur corse.edf.fr/agirplus/

